La Ville et son fleuve

La Frette est tournée naturellement vers le fleuve. C’est l’origine du village.

La Municipalité a renoué les liens entre la ville et le fleuve, « son fleuve » avec pour ambition de valoriser le site exceptionnel de La Frette qualifié de « Perle du Val d’Oise ».

Dans cette perspective, le Maire a nommé un adjoint délégué aux affaires fluviales qui coordonne et assure la cohérence de toutes les actions.

Un partenariat a été instauré avec Les Voies navigables de France en vue de réhabiliter les infrastructures situées sur le territoire communal

- une halte plaisance,
- un ponton pour les bateaux de croisière (voyageurs),
- un débarcadère pour la traversée de la Seine, en amont de l’église Saint-Nicolas (le service du passeur est en activité les week-ends et jours fériés du 1er avril au 30 septembre).

La Municipalité a obtenu la modification du statut du bassin de vitesse de la Seine afin de supprimer les nuisances des jet-skis et de préserver l’activité des SNF, le seul club de voile de la région.

Elle mène des actions pour la propreté de la Seine, en maintenant une vigilance particulière à l’égard du fonctionnement et des projets de la station Seine Aval.

Les bords de Seine sont réhabilités progressivement tout en conservant l’esprit champêtre et le style « village ».

Toutes les barrières sur les quais ont été restaurées. Le périmètre entre l’église et la mairie, qui comprend le parvis et le parking actuel, fait l'objet d'un aménagement.

La Frette se trouve sur la route des bateaux de plaisance, venant du nord de l’Europe et de la mer, qui se dirigent vers Paris.

Pour les bateaux se dirigeant vers Paris, la halte de plaisance de La Frette-sur-Seine est distante de 15 kilomètres de la halte suivante, Bougival. Pour parvenir à cette dernière, il faut compter environ une heure et demie de navigation avec le passage de l'écluse de Bougival, qui cesse son activité à 19 heures ; passée cette heure, la halte de La Frette est le dernier refuge pour les plaisanciers.

En aval, la prochaine halte se trouve à Andrésy située à 10 kilomètres.

C'est dire si la situation de la halte fluviale de La Frette est importante dans le réseau fluvial francilien pour les plaisanciers naviguant dans notre région.

Située à proximité de restaurants et des commerces de première nécessité sur le plateau, elle permet aux plaisanciers de faire une pause dans un cadre particulièrement agréable après une journée de navigation.